



HAL
open science

Les sans-papiers, des consommateurs pas comme les autres

Anna Egea

► **To cite this version:**

| Anna Egea. Les sans-papiers, des consommateurs pas comme les autres. 2015. hal-01764411

HAL Id: hal-01764411

<https://hal.science/hal-01764411>

Submitted on 11 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les sans-papiers, des consommateurs pas comme les autres

d'après "Illegal migration and consumption behavior of immigrant households"¹
de Christian Dustmann², Francesco Fasani³ et Biagio Speciale⁴

Les régularisations ouvrent un certain nombre de droits et de devoirs aux migrants. Dans la sphère économique, elles permettent l'accès à l'emploi déclaré, à la protection sociale, etc. Elles peuvent aussi influencer les comportements individuels des migrants, et notamment en matière de consommation, ce qui peut constituer un élément de débat pour les pays d'accueil.

En mettant un terme aux conditions de vie précaires et aux revenus limités qui caractérisent la clandestinité, une régularisation pourrait avoir un effet favorable sur la consommation des sans-papiers. Cet effet pourrait représenter, pour le pays d'accueil, un avantage d'autant plus déterminant que les clandestins représentent une part significative de la population immigrée⁵ et que les flux restent importants.

Pour nourrir la réflexion des décideurs publics, il est donc nécessaire de mesurer le niveau de consommation des clandestins. S'il est avéré qu'il y a sous-consommation, il faut savoir si elle découle du statut de clandestin pour ensuite prévoir l'impact d'une régularisation en chiffrant ses effets sur la consommation.

¹ CReAM Discussion Paper 12/15. ↪ consulter

² University College London and CReAM.

³ Queen Mary – University of London, and CReAM.

⁴ Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre d'économie de la Sorbonne.

⁵ 30 % de la population immigrée aux États-Unis, 15 % en Italie.

Qui sont les clandestins ?

Pour comparer le niveau de consommation des sans-papiers à celui des autres migrants, il faut non seulement disposer de données relatives à l'ensemble des migrants, mais il faut aussi être en mesure de les classer selon le statut légal.

Or les clandestins sont peu visibles dans les données officielles. Face à cette difficulté, la base de données établie par l'Institut pour l'étude de la multi-ethnicité (ISMU) est une source fiable pour décrire la situation des migrants en Italie, où la part des sans-papiers est importante.



« Cayuco approached by a Spanish coast guard vessel » par Noborder Network (2008) - CC BY 2.0

Ces données sont particulièrement riches concernant 13 672 immigrés résidant en Lombardie entre 2004 et 2007. Les clandestins, qui représentent 13 % de l'échantillon⁶ et proviennent de plus de 100 pays différents, sont en moyenne un peu plus jeunes que les immigrés en situation régulière. Leur niveau d'éducation et la répartition hommes/femmes sont comparables. La structure des ménages est, en revanche, très différente : les clandestins sont plus souvent célibataires, ont moins souvent des enfants, et parmi ceux qui ont une famille, nombreux sont ceux qui ont laissé leur épouse (59 %) ou leurs enfants (84 %) dans leur pays d'origine. 8 % sont sans emploi, contre 4 % chez les immigrés réguliers.

Un bas niveau de consommation

Grâce aux données sur les dépenses des individus, il est possible de calculer la part consacrée à l'achat de nourriture et de vêtements, au logement ainsi qu'à d'autres postes comme les transports et les loisirs. **Ces résultats montrent que le niveau de consommation des clandestins est inférieur à celui des autres migrants. Même lorsqu'on neutralise les variations liées à l'âge, à la catégorie professionnelle, au sexe, etc., il reste inférieur d'environ 40 % au niveau de consommation des immigrés en situation régulière.**

Les sans-papiers consomment moins que les immigrés en situation régulière, mais quel est précisément le rôle du statut légal sur ce bas niveau de consommation ? Bas niveau de consommation et clandestinité peuvent-ils s'expliquer par une cause commune, ou la clandestinité pourrait-elle être la cause de ce bas niveau de consommation ?

⁶ 12 % des immigrés de l'échantillon n'ont pas de titre de séjour, et 1 % attendent une réponse à leur demande de régularisation.

Clandestinité et consommation : quel lien ?

Pour savoir si la clandestinité influence directement le niveau de consommation, on recourt à des méthodes économétriques⁷. Cette technique permet de **démontrer l'existence d'une relation de cause à effet entre le statut légal des clandestins et leur bas niveau de consommation** (*pour en savoir plus sur la méthode, voir l'encadré ci-dessous*). Dès lors, il est possible d'affirmer qu'une régularisation influencerait la consommation, et on peut quantifier ces effets.

Comment le statut légal impacte-t-il la consommation ?

Tout d'abord par un niveau de revenus inférieur de 30 % aux revenus des immigrés en situation régulière (836 € contre 1223 €), qui est lié au cantonnement des clandestins dans le secteur de l'emploi non-déclaré.

En aval, la consommation dépend aussi d'une décision individuelle. Dans l'échantillon étudié, les clandestins consacrent une part moins importante de leurs revenus à la consommation, préférant épargner davantage que les migrants en situation régulière. Cela peut notamment s'expliquer par l'incertitude propre à leur situation, accrue en Italie par le nombre et l'irrégularité des expulsions, et par le souhait d'envoyer de l'argent à leur famille restée dans le pays d'origine.



Par Wolfgang Grossmann (2008), CC BY-NC
[lien]

Un mot de méthode

Pour affirmer que le statut légal a une influence sur la consommation, il faut montrer que le lien entre ces deux variables ne peut pas s'expliquer autrement que par une relation de causalité.

Pour cela, on introduit une troisième variable qui influence directement le statut légal mais pas la consommation (méthode des « variables instrumentales »). L'analyse croisée de données concernant d'une part les pluies dans les pays d'origine avant le départ, et d'autre part le statut légal et les dépenses des migrants dans le pays d'accueil, confirme que cette variable, le niveau de pluie, augmente bien la probabilité de quitter son pays sans visa⁸ mais n'impacte pas directement la consommation au moment de l'enquête.

La comparaison du niveau de pluie et du niveau de consommation montre qu'ils sont corrélés bien qu'il n'existe pas de lien direct entre ces deux variables. L'influence de la pluie sur la consommation passe donc forcément par le statut légal. Celui-ci a donc un impact sur la consommation : c'est bien l'objectif de cette méthode.

⁷ « L'économétrie consiste à traiter, par des méthodes mathématiques et statistiques, des données d'observation afin d'en inférer des lois ou des relations auxquels obéissent les phénomènes économiques » (A. Beiton, A. Cazorla, C. Dollo et A. Draï (2007), *Dictionnaire des sciences économiques*, 2e éd., Paris, Armand Colin).

⁸ De fortes pluies peuvent améliorer temporairement les revenus agricoles et permettre de payer un passeur, d'acheter des faux-papiers, etc.

Quels seraient les effets d'une régularisation sur la consommation ?

Le niveau de consommation relativement faible des sans-papiers représente un enjeu pour les pouvoirs publics. Grâce à une régularisation, ils pourraient influencer positivement la consommation des clandestins, ce qui serait bénéfique à la fois pour l'économie du pays d'accueil et pour l'intégration des immigrés, mais aurait pour contrepartie une diminution des transferts d'argent vers le pays d'origine.

L'identification de ce mécanisme permet d'avancer qu'une régularisation de tous les sans-papiers vivant en Italie conduirait à une augmentation de la consommation mensuelle de 230 € par migrant régularisé, ce qui, rapporté à leur consommation initiale de 425 €, représente une hausse conséquente. Une régularisation des 560 000 clandestins résidant en Italie en 2010 se traduirait donc, dans l'année suivant la régularisation, par une hausse de 1,5 milliard d'euros des dépenses de consommation, soit environ + 0,1% du PIB italien en 2010⁹.

En Italie, le statut légal agit sur la consommation à la fois parce qu'il contraint le niveau des revenus des sans-papiers et parce que le risque d'expulsion incite à la prudence donc à l'épargne. La situation américaine, par exemple, ne présente pas les mêmes caractéristiques car les pouvoirs publics luttent contre la clandestinité davantage par des contrôles aux frontières que par des expulsions. Ainsi les sans-papiers qui parviennent à entrer sur le sol américain sont exposés à un risque d'expulsion très faible. En revanche, dans d'autres pays où il est élevé, ce qui est le cas de la France¹⁰, le risque d'expulsion peut permettre de comprendre le comportement de consommation des sans-papiers.



« This man has said goodbye to his partner through the border fence » (frontière entre le Mexique et les États-Unis), par BBC World Service (2014) - CC BY-NC 2.0

⁹ Il faut être prudent dans l'interprétation de cet exercice. Une étude d'impact complète nécessiterait de prendre en compte d'autres effets d'une régularisation de masse, comme par exemple l'impact sur le marché du travail. Sur ce point, voir cependant les articles de Manacorda, Manning et Wadsworth (2012) et d'Ottaviano et Peri (2012) dans le *Journal of the European Economic Association*.

¹⁰ D'après nos calculs, le risque d'expulsion est compris entre 5 et 10 % en 2005. Pour le nombre de sans papiers, voir la Database on Irregular Migration ([consultez](#)). Pour le nombre d'expulsions par an, voir *Undocumented migration. Counting the Uncountable. Country report—France*, Clandestino Project, par Henri Courau, 2009, p. 43.

POUR ALLER PLUS LOIN

Projet de recherche Clandestino (financé par la Commission européenne) [consultez](#)

Sur la France : [consultez](#) le rapport de recherche Clandestino (2009)
[consultez](#) la synthèse du projet Clandestino sur la France (2009)

Sur les États-Unis : Gordon Hanson (2006), "Illegal Migration from Mexico to the United States", *Journal of Economic Literature*, n°44, p. 869-924. ([consultez](#) le document de travail)